

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
VILLE DE GRIGNY

DEL-2023-085

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE**

Séance du Lundi 03 juillet 2023

L'An deux mille vingt-trois, le Lundi trois juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est assemblé en Mairie, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Date de convocation : 27 juin 2023

Nombre de membres :

- En exercice : 35
- Présents : 24
- Votants : 32

Présents : P. RIO – Y. LE BRIAND – L. CAMARA – F. OGBI – C. TAWAB KEBAY – S. BELLAHMER – P. LOUISON – J. BORTOLI – R.M. THUILOT – M. GAMIETTE – M. ISSA – M. SOILHI – A. ABOUDOU – S. CHABROT – L. JACQUEMIN – S.L. DIARRA – I. KEDDOU – S. GHENAIM – K. OUKBI – S. GIBERT – N. SAUNIER – A. BELABDA – M. FOLLY – D. BRIVADY.

Excusés Représentés : G. DJEARAMIN représenté par Y. LE BRIAND – A. ZERKAL représenté par S. GHENAIM – F. MAHFOUD représentée par C. TAWAB KEBAY – M. AUBRY représentée par A. ABOUDOU – A. KOSE représentée par L. CAMARA – N. KENYA représentée par K. OUKBI – C.O. N'DIAYE représenté par S. GIBERT – J. BOUBENDIR représentée par N. SAUNIER.

Motion N° DEL – 2023 – 085 : Pour la paix, la justice et l'arrêt immédiat des violences !

Depuis mardi dernier et la mort du jeune Nahel tué, à Nanterre, par un policier, les nuits sont difficiles pour nos enfants, notre jeunesse, nos parents et nos anciens.

Dans le pays et dans notre ville, les habitants des quartiers populaires sont les premières victimes des violences urbaines. Si dans notre ville, ce sont avant tout les biens des personnes qui ont été pris pour cibles, d'autres dégradations ont pu concerner, partout en France, les transports publics que les habitants empruntent pour aller au travail, les écoles où les enfants se rendent pour construire leur avenir, les mairies où les familles vont au quotidien.

Dans ces jours de colère, de tristesse, l'urgence est à la justice, à l'ordre républicain, à la paix et à l'arrêt immédiat des violences.

Dans ces moments difficiles, la politique de la ville et la rénovation urbaine sont pointés du doigt par des responsables politiques. La politique de la ville et la rénovation urbaine ne sont pourtant pas coupables du déclenchement des émeutes. Bien au contraire, au quotidien et en proximité, elles apportent des réponses concrètes aux habitants.

De plus, la justice doit continuer d'agir. Le policier a été mis en examen pour homicide volontaire et est placé en détention provisoire. Une enquête est également ouverte pour tentative d'assassinat après l'attaque inqualifiable du domicile du maire de L'Hay-les-Roses et de sa famille. Nous apportons notre soutien aux familles.

Dans une nation fracturée et déchirée, seule la mobilisation pour une réconciliation nationale nous permettra de sortir durablement de cette situation. Cela doit permettre notamment d'engager la réforme de la doctrine policière, de donner des moyens à une justice des mineurs en ruine, et de faire de l'enfance et la jeunesse une grande cause nationale.

Le Conseil municipal appelle à une paix durable et à un grand débat national sur la cohésion de la Nation.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,

Le Maire,

Philippe RIO



Vote à l'unanimité

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le
Transmis en Préfecture le*

**La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de
Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification**